



L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et économique qui a fait exploser la précarité étudiante. Suite au premier confinement, le coût de la vie pour les étudiant·e·s a augmenté de 3,69%. Depuis la rentrée universitaire, se succèdent les exemples et les témoignages de cette précarité étudiante grandissante. Angoisse permanente, décrochage scolaire, tentative de suicide, suicide...

Si la crise a fait exploser la précarité étudiante, celle-ci ne peut la justifier entièrement.

Depuis plusieurs années, le coût de la vie pour les étudiant·e·s augmente davantage que pour le reste de la population, ainsi entre 2010 et 2020, c'est une augmentation de 27,07% du budget étudiant tandis que les mesures sociales ne sont pas à la hauteur : les aides sociales n'augmentant pas ou très peu et les coûts continuent de croître.

Dans la lutte contre cette précarité, les CROUS sont des acteurs majeurs. Ils sont nés de la mobilisation des étudiant·e·s dans l'objectif de mettre en œuvre une politique sociale d'accès aux aides financières, à la restauration et au logement sur les

campus universitaires. Pourtant, d'année en année, les CROUS ont de plus en plus de mal à accomplir leurs missions de service public auprès des étudiant·e·s en particulier sur la question du logement : en moyenne seulement 6.5% des étudiant·e·s sont logé·e·s dans les résidences des CROUS en France, la région compte 8709 lits pour 139605 étudiant·e·s soit un taux de 6.24% dans les Pays de la Loire. Avec une dispersion importante sur le territoire : 7.26% sur Nantes, 5.42% sur Angers, 6.87 au Mans, 3.64% à Laval et 0% sur Cholet. Pourtant le Crous de Nantes Pays de la Loire reçoit un nombre de demandes de logement structurellement supérieur à ses capacités d'accueil pour l'année 2017-18 : 36 928 demandes, 2018-19 : 35 635 et 2019-20 : 30 685.

Ces constats sont le résultat du désengagement de l'Etat dans les CROUS. Malgré des fonds supplémentaires accordés cette année en raison des pertes d'exploitation liées au confinement, les CROUS manquent de moyens. 6 ans d'attente sur Angers pour deux résidences supplémentaires de 170 lits à Angers sachant qu'il y a eu 4 677 étudiant·e·s supplémentaires entre 2013 et 2020. La dernière construction de résidence date de 2014 et la prochaine était programmée pour la rentrée 2020, en raison de la crise sanitaire les travaux ont pris du retard et il faudra attendre la rentrée suivante. Par manque de moyens, les CROUS ne peuvent accomplir leurs missions d'aide et d'accompagnement des étudiant·e·s, et notamment des plus précaires. Le désinvestissement de l'Etat conduit également à faire supporter le budget des CROUS aux étudiant·e·s via des augmentations des loyers et des prix dans la restauration étudiante, qui ont lieu depuis plusieurs années.

Face à cela, le gouvernement n'est pas à la hauteur. Cela s'illustre sur le CROUS de Nantes- Pays de la Loire où le budget pour l'année 2020 augmente de 2,2% par rapport au budget initial voté l'année précédente à la même période.



Cette hausse demeure cependant loin d'être suffisante au regard de l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s chaque année ainsi que de la précarité étudiante qui explose. L'UNEF appelle le gouvernement à prendre ses responsabilités en augmentant le budget des CROUS pour lutter contre la précarité étudiante. En ce qui concerne notre université. Nous ne sommes pas fières de vous annoncer que vous faites partie de l'université la plus sous dotée, la plus pauvre, de France par rapport à son nombre d'étudiant.

La Crise sanitaire n'aura pas fait comprendre au gouvernement la nécessité d'augmenter le budget des universités. Le ministère ne semble pas comprendre l'importance de dispenser des cours en présentiel et ne s'est pas organisé pour le déconfinement. En démontre la situation dans laquelle nous nous trouvons. Le 17 décembre à la radio madame Vidal déclarait « l'objectif de retour en présentiel entre le 4 et 11 Janvier ». Trop tard le mal était fait puisque les administrateurs des universités avait déjà fermé leurs portes. Dans son dernier meeting la ministre, nous annonce la réouverture de l'université à partir du 25 Janvier mais uniquement pour les étudiants de L1. Certes ils en ont besoin mais que faisons nous des autres doivent-ils attendre leur tour ?

Dans le scénario de désorganisation générale, l'université d'Angers n'est pas non plus exemplaire en la matière. En effet les étudiants se sont retrouvés à composer leur examen en présentiel avec l'anonymat des copies qui n'était pas partout respecté et des calendriers d'examen envoyé en retard pour une grande partie des étudiants de la faculté de LLSH et de Droit économie et gestion. Ce qui représente une faute grave au sens du droit de l'éducation. Pour lutter contre cet épuisement général il faut un retour en présentiel en exigeant la réouverture des amphis et des salles de classe

Nous avons été les premiers reconfinés et nous sommes les derniers à en ressortir !

Nous en sommes à notre deuxième confinement et nous subissons les mêmes conséquences du premier confinement. Nous n'accepterons pas les excuses de l'impréparation et le manque d'expérience. Donc :

- Augmentation des budgets des Crous et des Universités**
- Réouverture des universités avec un protocole sanitaire renforcé**
- Un support numérique et une connexion internet pour toutes et tous**
- Mise en place du RSA pour les moins de 25 ans**